

Bulletin trimestriel de :

L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITES CFDT DE SAONE ET LOIRE

7 rue de la Fontaine

Maison des Associations - 3^{ème} étage

71300 Montceau les Mines

utr.cfdt.71@orange.fr

N°40

Décembre 2022

Sommaire :

Page 1 : Edito

Page 2 : Organiser sa fin de vie

Page 3 : Le refus de la misère

Page 4 : Formation

Elections professionnelles

Page 5 : Nouvelles des ULR

Page 6 : Culture-Loisirs

Page 7 : Visite du Parlement
Européen

Page 8 : Infos

Edito

À Greta

Tu aurais pu être ma petite-fille, peut-être es-tu la petite fille de nous tous, les « boomers retraités ». Tu nous accuses d'être en train de détruire la planète. Tu nous juges égoïstes, inconscients, irresponsables. Et tu te dresses en accusatrice publique. Lors d'une manifestation près de Stockholm, le 1^{er} octobre dernier, tu brandissais une pancarte : « antifascisme, antiracisme, féminisme, activisme climatique ». Sur le fond comme sur la forme, on est d'accord. La course effrénée nous a entraînés au gaspillage des ressources naturelles, à polluer l'air, l'eau, les sols. Notre bilan carbone est indéfendable. Ces deux dernières saisons que nous venons de vivre, trop chaudes, trop violentes en sont les conséquences. Et, pour ce qui est de la paix, de la fraternité, de l'égalité entre les sexes et les peuples, on aurait pu faire mieux.

Permetts-moi quand même un conseil : ne jette pas les vieux bébés que nous sommes dans l'eau de la Baltique. N'oublie pas que bien des anciens n'ont ni participé, ni profité de cette gabegie que tu dénonces, même dans ton pays où le niveau de vie est un des plus élevés de la planète. Beaucoup ont travaillé dur sans gagner de quoi participer à cette surconsommation qui plombe l'avenir. Aujourd'hui, âgés, ils ne bénéficient que de petites ressources. Ils n'ont pas attendu, et pour cause, les consignes officielles pour réduire, voire couper le chauffage. Ils ne sont peut-être jamais montés dans un avion. Mais ils sont souvent là pour venir en aide à plus démunis qu'eux. Ne les mets pas dans le panier des assassins de la planète.

Toutefois, tu fais bien de nous secouer, de nous mettre face à cette responsabilité collective où chacun doit prendre la part qui lui revient.

Chère Greta, je te souhaite de réussir dans le combat que tu mènes. Nous, les boomers retraités, t'y aiderons. Mais, de grâce, fais-nous savoir que tu nous aimes...un peu.

Marie-Françoise Henssien

Une date à bien noter,
dès maintenant,
sur vos agendas :

**L'Assemblée Générale
de l'UTR 71
se tiendra
le vendredi 12 mai 2023
à Montceau les Mines**

COTISATIONS 2023

Le conseil national confédéral (CNC) a voté lors de sa séance d'octobre 2022 un ajustement de +2,55 % pour les cotisations de 2023 des adhérents retraités.

Comment expliquer cette proposition ?

Les retraites ont été revalorisées au 1^{er} janvier 2022 de 1,1% et de 4% au 1^{er} juillet 2022. Une proratisation simple des deux taux 1,1% pour 6 mois et 4% pour 6 mois amène un taux d'ajustement de 2,55%.

Le conseil de l'UTR 71, en réunion le 18 novembre, a décidé de l'appliquer à partir du 1^{er} janvier 2023.

Guy Sangiorgio

Organiser sa fin de vie

Un livret "**mieux vieillir chez soi**" est en cours de réalisation par les membres de la commission santé. Ce livret permettra à chaque adhérent(e) de se repérer dans les différentes offres et démarches à effectuer pour continuer une vie sereine. Ci-dessous, un extrait de la page "**ORGANISER SA FIN DE VIE**"

Je désigne une personne de confiance :

Il est possible de désigner une personne de confiance avant, pendant ou après une hospitalisation. Il est également possible de désigner une personne de confiance si vous allez vivre dans un établissement pour personnes âgées ou si vous faites appel à un service médico-social (service d'aide à domicile, service de soins infirmiers à domicile...)

La personne de confiance peut assurer les missions suivantes :

1. **Vous accompagner** dans vos démarches et vous assister lors de vos rendez-vous médicaux
2. **Être consultée par les médecins** pour rendre compte de vos volontés si vous n'êtes pas en mesure d'être vous-même consulté(e).
3. **Vous aider à prendre des décisions** concernant votre santé et participer au recueil de votre consentement (par exemple, lors d'une campagne de vaccination).

C'est la personne de confiance qui est consultée en priorité par le médecin ou l'équipe médicale, dans le cas où votre état de santé ne vous permet plus de donner votre avis ou de faire part de vos décisions. Son avis guide le médecin pour prendre ses décisions. Elle doit donc connaître vos volontés et les exprimer lorsqu'elle est appelée à le faire. Les directives anticipées peuvent également lui être confiées.

Je rédige mes directives anticipées :

Toute personne majeure peut, si elle le souhaite, faire une déclaration écrite appelée « directives anticipées » pour préciser ses souhaits concernant sa fin de vie. Ce document aidera les médecins, le moment venu, à prendre leurs décisions sur les soins à donner, dans le cas où la personne ne peut plus exprimer ses volontés.

Les directives anticipées vous permettent, en cas de

maladie grave ou d'accident, de faire connaître vos souhaits sur votre fin de vie, en particulier sur les points suivants :

- Limiter ou arrêter les traitements en cours
- Être transféré en réanimation si l'état de santé le requiert
- Être mis sous respiration artificielle
- Subir une intervention chirurgicale
- Être soulagé de ses souffrances même si cela a pour effet de mener au décès

J'organise à l'avance ma propre protection : "Le mandat de protection future"

Par le mandat de protection future vous désignez à l'avance une ou plusieurs personnes pour vous représenter. Cette mesure a pour objet d'anticiper une éventuelle perte de capacité physique ou mentale, qui se traduirait par une mise sous tutelle ou curatelle. Le(s) mandataire(s) que vous avez désigné(s) pourra(ont) alors protéger vos intérêts personnels et/ou patrimoniaux.

J'écris mon testament

Le testament permet d'organiser de votre vivant le partage de vos biens et de formuler vos dernières volontés. Il n'est pas forcément établi devant un notaire (testament olographe), mais il doit être rédigé selon certaines conditions, signé et daté notamment.

J'anticipe, je prévois

Prévoir son décès ne fait pas mourir, mais lorsque cet événement inévitable arrive, il est préférable d'avoir prévu les démarches à accomplir (listes et adresses des personnes et organismes à contacter)

Certes ce sera la famille qui accomplira ces tâches, mais mieux vaut anticiper.

Il ne reste plus qu'à vous souhaiter longue vie à toutes et tous.

Daniel Bernigaud

Pourquoi une Journée Mondiale du Refus de la Misère le 17 octobre ?

Le Collectif « Refuser la Misère » qui rassemble des organisations diverses, impulse la Journée mondiale du Refus de la Misère, chaque 17 octobre. Née de l'initiative de Joseph Wresinski, fondateur d'ATD quart Monde, et de plusieurs milliers de personnes de tous milieux qui se sont rassemblées sur le Parvis des Droits de l'Homme à Paris en 1987, cette journée est officiellement reconnue par les Nations Unies depuis 1992. La Journée mondiale du refus de la misère

donne la parole aux personnes directement concernées par la pauvreté sur les conditions indignes qu'elles vivent, sur leurs résistances quotidiennes et leurs aspirations. Cette journée est également l'occasion de rappeler que la misère est une violation des droits humains et qu'elle n'est pas une fatalité.

Le thème de cette année : *La dignité en action. Nos engagements pour la justice, la paix et la planète* »

A Chalon-sur-Saône :

Dimanche 16 octobre : sur le marché. Animations en musique avec des saltimbanques. Recueil de réactions de passants : « C'est quoi pour vous la dignité ? Comment la faire respecter ? »

Lundi 17 octobre : Rassemblement place St Vincent. Marche de la fraternité en passant par des lieux qui ont été marqués par la grande pauvreté à travers l'histoire : la rue de l'évêché, l'ancien hospice St Louis quai Ste Marie, la place Armand Caillat, quartier insalubre rasé dans les années 60, l'ancienne prison pour arriver place de l'Hôtel de Ville où se trouvait pendant la Révolution, le dépôt de mendicité. Accueil en musique, lectures de témoignages par des personnes en situation de précarité, remis au maire Réception à la mairie.

A Mâcon :

Samedi 15 octobre : présence sur le marché à l'appel d'ATD et du forum de la solidarité

Mardi 18 octobre à la MJC L'Heritan : Présentation de l'école ECCOFOR (Ecouter, Comprendre, Former) ouverte à Dole depuis 2012 pour des jeunes de 16 à 25 ans sans diplômes. « L'objectif est de redonner confiance à ces jeunes. ECCOFOR ne donne pas de note, ne fait pas de conseil de classe. L'important c'est la motivation. » D'ailleurs, un de leur crédo est « tu es pas là pour être le meilleur, t'es là pour réussir. » Une façon inclusive et différente d'approcher la scolarité et l'insertion professionnelle.

Le collectif : Refuser la misère en Saône et Loire : ATD, Amnesty International, ASTI, CCFD, CFTD, Habitat et Humanisme, Ligue des Droits de l'Homme, Secours Catholique.

Quelques témoignages lus à Chalon :

« Je me suis senti n'être "pas comme les autres". Quand on est devant l'assistante sociale, on est obligé de "se mettre à nu". Je veux être autonome, pas dépendant des autres ou assisté. Et je n'aime pas que l'on parle des personnes ayant besoin d'aide comme de gens qui "profiteraient du système". »

« J'aimerais qu'il fasse beau partout dans nos cœurs sur toute la terre. Pourquoi les gens ne s'intéressent pas aux autres ? C'est pourtant pas trop difficile d'être gentil ! »

« Je m'en sors grâce à ma dignité. Comme on dit en arabe : "J'ai le nez", c'est-à-dire "J'ai ma dignité". En restant forte et solide, je veux briser ce mur de silence. Le respect pour les autres, c'est primordial

pour moi. C'est la valeur la plus importante dans mon esprit. Je me respecte, et je respecte les autres »

« N'ayant pas été à l'école, j'étais ignorante. En raison de ce manque de scolarité, on profitait de moi. J'étais exclue de la société, privée de mes droits. Ma dignité a été méprisée, bafouée. Je n'avais plus confiance en moi, ni en personne.

Puis, j'ai connu ATD Quart Monde. C'est un mouvement qui lutte contre la pauvreté, et pour faire changer le regard sur les plus exclus au sein de la société. J'ai pu retrouver ma dignité et ma confiance en moi. »

« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré »
Joseph Wresinski.

Pierre Chaumont

" Se former pour soi-même et pour les autres "

La formation proposée par l'UCR CFDT (Union Confédérale des Retraités) s'adresse à toutes et à tous, adhérents et militants.

Toutes les formations sont expliquées dans le Guide des Moyens qui paraît chaque année en septembre.



En 2022 plusieurs mandaté(e)s dans les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Saône et Loire ont participé à une formation à Dijon. Ils se rencontrent régulièrement pour réfléchir et améliorer notre présence CFDT dans cette structure de proximité.

D'autres ont suivi la formation « les systèmes de retraite » à Dijon avec pour objectif, à plus ou moins long terme, de venir en aide à des personnes arrivant en retraite et rencontrant des problèmes divers. D'autres encore sont allés à Paris participer à la formation « Répondre aux questions sur le pouvoir d'achat des retraités ».

A l'heure actuelle il est plus que nécessaire d'étudier les éléments qui composent le pouvoir d'achat pour mieux comprendre la réalité et connaître les positions de la CFDT. Nous pourrions envisager de bénéficier des compétences acquises lors de ces formations pour mettre en place, en local, au plus près des adhérents, des séquences ou des supports d'information/formation au service des adhérents pour partager et démultiplier nos connaissances sur ces différents thèmes qui souvent peuvent nous paraître trop techniques.

Pour 2023 l'URR (Union Régionale des Retraités) proposera en particulier la formation « Ecrire pour être lu ». Ecrire un article dans notre journal, rédiger un communiqué de presse, obéit à des règles qu'il est important de connaître pour mieux atteindre son objectif.

L'évolution de la société demande une formation permanente pour que notre action revendicative soit pertinente. N'hésitez pas à contacter l'UTR pour des infos supplémentaires.

Anne Marie Lavenir

Élections Professionnelles dans la Fonction Publique

Du 1^{er} au 8 décembre, ont lieu les élections professionnelles dans toute la Fonction Publique (d'état, hospitalière et territoriale).

Les fonctionnaires, titulaires et contractuels, votent pour élire leurs représentants syndicaux dans 2 instances de leur collectivité :

- Le CST (Comité Social Territorial) traite des conditions de travail et de l'organisation du travail.
- La CAP (Commission Administrative Paritaire) traite de la carrière des agents.

Pour ces élections, le syndicat INTERCO 71 a organisé dans l'ensemble du département, une campagne de démarchage, étalée sur tout le mois de novembre, dans les collectivités qui emploient moins de 50 agents.

13 circuits ont été établis pour visiter quelques 120 communes.

Pour compléter ses groupes de démarchage, INTERCO a sollicité l'aide des retraités. Nous y avons répondu avec plaisir.

Le but était de rencontrer les agents des collectivités territoriales (mairies, services techniques, écoles et

quand il y en a, les centres médicaux sociaux, les collèges), afin d'inciter au vote et rendre la CFDT encore plus visible, en particulier auprès des agents isolés dans les petites communes.

Coup de chapeau à tous les militants d'INTERCO pour leur implication dans le développement de la CFDT Fonction Publique Territoriale.

Gageons que ce dynamisme et cet engagement qui se sont déjà concrétisés par une progression du taux de syndicalisation de +12% depuis 2020, trouveront leur confirmation dans le vote des agents de la Fonction Publique Territoriale. En tout cas, nous le leur souhaitons !

Rappelons d'ailleurs, que la CFDT, en Bourgogne Franche-Comté, est la première organisation syndicale dans ce grand secteur qu'est la Fonction Publique !

N'oublions pas le travail fait par les militants CFDT au sein de leurs sections syndicales dans les établissements et administrations des autres branches de la fonction publique.

Guy Sangiorgio

Des nouvelles des Unions Locales des Retraité.e.s

ULR de Chalon sur Saône

A Chalon, une quinzaine de personnes, retraitées depuis longtemps, depuis 1 ou 2 ans, et 4 retraité.e.s récent.e.s., se réunissent chaque deuxième lundi du mois.

Ces réunions sont un lieu d'échanges et d'informations générales et syndicales.

L'ordre du jour est décidé en fin de réunion pour la réunion suivante.

Nous avons la chance d'avoir dans le groupe, 7 militants présents dans différentes instances :

- au conseil de l'UTR (Union Territoriale des Retraités) : Auguste (secrétaire adjoint), Michel, Paul et Pierre
- au conseil de l'URR (Union Régionale des Retraités) : Pierre
- à la commission santé : Antoine, Marie-Claude, Maryline et Michel (représentant de l'UTR au CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie), et membre du CRSA (Conférence Régionale Santé et Autonomie).
- à la commission communication : Auguste, Paul et Pierre.

Nous avons ainsi des retours de ces différentes instances et ce qui s'y discute alimente nos réflexions.

Quels thèmes ont été abordés depuis septembre 2021 ?

Dans le désordre : préparation des congrès, les EHPAD, la journée du 17 octobre contre la misère, la COP 26 (novembre 2021), la réorganisation/dissolution des Unions Locales, les élections (législatives et présidentielles), la formation professionnelle, les espaces France services, le grand âge, la situation à l'hôpital de Chalon, le projet « Prévento », le pouvoir d'achat et les revalorisations des retraites au cours des 10 dernières années, ... ainsi que les questions d'actualité (Ukraine, attribution d'un nom de militant.e à différentes salles des locaux CFDT de Chalon...)

Chaque année, en janvier, un repas partagé convivial (avec la galette pour dessert) précède la réunion, chacun apportant un élément du repas. C'est en général, l'occasion d'accueillir les nouveaux adhérents (qui hélas n'ont pas pu venir cette année).

En janvier 2022, ce repas n'a pas pu avoir lieu pour cause de COVID. Reporté en juin, c'est la canicule qui s'y est opposée ... reporté en septembre 2022...il a pu enfin avoir lieu !

Pour l'ULR Chalon : Jeanne Grapperon

ULR/SSR Le Creusot-Montchanin-Autun

Depuis le printemps 2020, la Covid 19 a généré beaucoup de perturbations dans la vie de notre Union locale. Ainsi, il a été impossible d'organiser une Assemblée Générale en 2020 et en 2021. Il en a été de même pour la rencontre « galettes » du 4 janvier 2022 au cours de laquelle il était prévu d'accueillir les nouveaux retraités qui ont adhéré ces trois dernières années.

L'Assemblée générale du 23 juin 2022 a donc été l'occasion, à la fois, de nous retrouver entre anciens et de découvrir de nouveaux adhérents qui vivaient ainsi leur première AG au sein de l'ULR.

Un temps très important a été pris pour permettre à tous les participants de se présenter, afin de mieux se connaître, mieux nous situer dans nos parcours professionnels, syndicaux ...

Une bonne occasion pour (re)préciser l'organisation du Syndicat des retraités et retraitées CFDT. A noter qu'un jeune retraité est venu renforcer le bureau de l'ULR.

Tous les 1^{ers} mardis de chaque mois, sauf au mois d'août, l'ULR/SSR propose une réunion qui permet à une douzaine de participants de se retrouver pour échanger sur les informations locales ou qui proviennent de l'UTR 71 ou de la Confédération, par exemple via la lettre de la CFDT à laquelle je suis abonné. La plupart de ces informations sont envoyées à tous les adhérents de l'ULR/SSR qui ont une adresse électronique. Se pose la question de ne pas laisser de côté, en particulier, les plus anciens qui ne peuvent plus participer aux réunions et n'ont pas internet !

Les sujets abordés sont très larges et suivent l'actualité. Par exemple, quelques points abordés à la réunion de septembre : la crise énergétique, le prix de l'électricité ; les retraites ; assurer une fin de vie dans le respect et la dignité ; les élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre ...

Désormais, un compte-rendu est envoyé, par courriel, aux adhérents à l'ULR/SSR.

René-Noël Bretin

Les articles sur la vie des autres ULR seront publiés dans le prochain bulletin.

WE avec nos amis de Besançon

Deux fois remis pour cause de Covid et d'indisponibilités des uns et des autres, nous avons enfin pu nous rencontrer le week-end du 2 et 3 juillet.



Le rendez-vous était donné dans le parc du château de Digoine. Après le café de bienvenue, nous sommes allés récupérer les chapeaux ornés de rubans (orange bien-sûr) affectés à notre groupe. Guidés par Célestine, femme de chambre, nous avons déambulé des communs aux pièces de réception pour suivre l'effervescence de l'arrivée de Sarah Bernhardt venue répéter la pièce « L'Aiglon » dans le petit théâtre du château. Ce spectacle "1900", de 50 mn par séance, était assuré par 500 bénévoles locaux qui se relayaient au cours de la journée. Enchantés !...

Nous avons pris le repas à la ferme-auberge d'Amanzé et nous nous sommes rendus ensuite au château de Drée. Édifié au milieu du XVIIe siècle, il est aujourd'hui la propriété d'un industriel du nord de la France qui lui a redonné sa splendeur d'antan.

La soirée se terminait pour nos amis, chez leurs hôtes.

Le dimanche a été dédié à la visite du site de Bibracte avec repas gaulois. Nous étions accompagnés par un jeune guide passionné par son sujet, travaillant lui-même sur les fouilles. Il a su nous captiver. L'après-midi était consacré au musée où là encore notre jeune gaulois nous a régalié par ses connaissances.

Comme tout a une fin, nos amis ont repris la route de Besançon. Nous avons fixé le prochain rendez-vous au week-end du 22/23 avril 2023. Ce sera notre tour d'être reçus.

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître.

Chantal DESSERPRIT

Le coup de cœur de Françoise



Petiotte de Benoît Philippon

Polar tendre et très drôle.

C'est l'histoire de Gus, adepte de plans foireux, et père d'une ado, (sa « petiotte »), dont la juge des affaires familiales veut priver de son droit de garde, vu son état de « loser ».

Pour avoir le droit de parole, et la récupérer, il ne trouve rien de mieux que de prendre en otage les clients de l'hôtel « pourri », dans lequel il survit, avec des locataires tous plus attachants les uns que les autres.

C'est un genre de fable avec des personnages hauts en couleurs, qui illustrent bien divers faits sociétaux : violences faites aux femmes, prostitution, migrants, figure paternelle, adolescence, etc....

Mais tout ça, de façon très humoristique, avec une galerie de personnages savoureux et déjantés.

Un régal !

Le coup de cœur d'Anne-Marie

La Carte Postale d'Anne Berest

La Carte Postale est le sixième roman d'Anne Berest paru en août 2021 aux éditions Grasset.



Fruit d'une enquête menée en collaboration avec sa mère Lélia Picabia à partir d'une énigmatique carte postale, ce récit intime et familial reconstitue l'histoire de ses aïeux morts en déportation.

Un siècle de la vie d'une famille juive. Un grand roman vrai, qui pose des questions.

Journée européenne à Strasbourg

Lundi 14 novembre, nous étions 20 retraités de Saône et Loire à rejoindre nos amis bisontins, organisateurs de ce voyage au Parlement européen à Strasbourg. Voyage très bien encadré par la Maison de l'Europe de Besançon.

L'aller fut l'occasion de vérifier et de compléter nos connaissances de manière ludique sur le sujet. Et ça s'est montré bien nécessaire ! Le parlement est l'un des 3 sommets du triangle institutionnel de l'UE (avec le Conseil composé des ministres et la commission Européenne qui compte un commissaire par Etat membre). Il est le seul à siéger à Strasbourg (705 députés actuellement) 4 jours par mois. Il est élu au suffrage universel.

Sur place, nous avons d'abord découvert l'imposante construction, tour symboliquement transparente et en devenir, comme l'Union européenne. Puis nous avons visité les différents lieux du Parlement pour terminer dans l'impressionnant hémicycle bleu des réunions plénières, couronné de deux étages de cabines pour les interprètes (chaque député intervient

dans sa langue d'origine et est traduit dans la totalité des 24 langues utilisées !) et d'un étage pour le public et les journalistes.

Nous avons passé l'après-midi au mémorial d'Alsace Moselle, ancien camp nazi de sûreté, à Schirmeck. Visite immersive passionnante retraçant l'histoire de ces deux contrées qui ont changé quatre fois de nationalité entre 1871 et 1945 : évacuation de 39, défrancisation brutale, incorporation de force dans l'armée allemande, développement de la Résistance alsacienne. Elle se termine par une présentation de l'aventure européenne, des 6 pays fondateurs à l'Europe des 27, nous rappelant que cette construction a assuré plus de 70 ans de paix.

Très dense journée qui nous a permis de mesurer le chemin parcouru, la fragilité du présent et la nécessité de toujours approfondir cette construction européenne.

Pierre Chaumont





VOUS AVEZ LA PAROLE :

COMMUNIQUEZ VOS QUESTIONS, VOS SUGGESTIONS :

- par téléphone : 09 77 51 64 28
- par courrier : adresse indiquée page 1
- Par internet : utr.cfdt.71@orange.fr

Contacts

Chalon : Jeanne Grapperon
06 45 64 77 03

Le Creusot : René-Noël Bretin
03 85 78 44 21

Gueugnon : Daniel Bernigaud
07 82 29 81 81

Mâcon : Marie-Françoise Henssien
03 85 40 55 44

Montceau les Mines :
Françoise Chavot
06 73 70 36 22

Tournus : Georges Tillet
06 30 17 53 10

Toutes les Unions Locales de Retraités (ULR) sont domiciliées dans les Antennes Locales CFDT.

Mutuelle

Les adhérents retraités CFDT peuvent bénéficier d'une mutuelle à tarif préférentiel, il s'agit de la **MGEN Solutions**.

Pour tout renseignement sur les tarifs et les prestations, contacter :

Jacques FOUEL, 9 Allée des Verdiers 71210 MONTCHANIN,

tél : 03 85 78 49 36, courriel : jacques.fouel@gmail.com

Les dossiers sont disponibles à l'UTR.

Trésorerie

Pour tout renseignement, consulter

Josseline PASQUIER :
Bat C Résidence du lycée
71160 DIGOIN
Tél. : 03 85 53 07 22

Courriel : jpasquier49@gmail.com

Daniel Amiot nous a quittés

Si nous évoquons la vie militante de ce dijonnais dans notre bulletin départemental, c'est parce que Daniel a eu un rôle régional important, tant à la tête de la toute jeune Union Régionale Interprofessionnelle qu'à la tête de l'Union Régionale des Retraités où plusieurs militants de Saône et Loire ont travaillé avec lui.



Daniel AMIOT est né en 1938 à Dijon dans une famille modeste. Il travailla d'abord à l'usine Terrot de Dijon puis à la célèbre « Bourgogne électronique ». Adhérent à la CFTC en 1963, il suivit l'évolution majoritaire de celle-ci vers la CFDT en 1964.

Délégué du personnel puis délégué syndical dans son entreprise, il devint en 1970 Secrétaire Général de l'Union Départementale CFDT de Côte d'Or puis de 1973 à 1980 secrétaire de la toute jeune Union Régionale CFDT de Bourgogne à la suite de Jean Denis.

Pendant une vingtaine d'année il fut ensuite formateur au CESAM créé en 1971 et qui avait pour but l'apprentissage du français pour les migrants.

Administrateur d'organismes de Sécurité Sociale, à la CPAM de Côte d'Or et à la CRAM de Bourgogne Franche-Comté (désormais CARSAT BFC), par ses compétences acquises dans le domaine des retraites, des accidents du travail-maladies professionnelles et des questions hospitalières, il contribua à la politique de la CFDT dans ces domaines ainsi qu'à la formation de militant.e.s en matière de protection sociale.

A la retraite il adhéra, milita et fut responsable de l'Union Territoriale des Retraités CFDT de Côte d'Or puis de l'Union Régionale des Retraités CFDT de Bourgogne jusqu'en 2008.

Il milita également dans le monde associatif puisqu'il contribua à la vie de la maison de la Méditerranée de Chenôve (Côte-d'Or).

Daniel n'était pas adepte des formules et des petites phrases. C'était un taiseux qui n'intervenait, en réunion que pour dire ce qui était essentiel. Il savait écouter. Il incarnait bien cette formule : « le syndicalisme est d'abord une école d'humilité ». Nous lui devons tous beaucoup.

Pierre Chaumont d'après Le Maitron – Dictionnaire biographique du mouvement social